

Préambule:

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, réaffirmé dans la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013, le projet d'établissement définit, au niveau du lycée, les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique. Dans le cadre de l'autonomie reconnue aux EPLE, le projet d'établissement exprime et met en cohérence les choix pédagogiques et éducatifs pour une durée comprise entre 3 et 5 ans. Celuici peut d'ailleurs conformément à l'article L401-1 du code de l'éducation, issu de la loi du 23 avril 2005, prévoir la réalisation d'expérimentations pédagogiques.

Elaboré par la communauté éducative, il est voté en conseil d'administration.

Confiance, exigence, bienveillance et innovation...

Le lycée Honoré d'Estienne d'Orves s'engage dans un projet qui s'inscrit dans celui de l'Académie de Nantes et des lois d'orientation qui fixent la politique nationale du service public laïque d'éducation dans lequel il inscrit son action propre.

Dans un monde qui bouge et se transforme, la politique éducative de l'établissement vise à contribuer à la formation de jeunes citoyens autonomes, cultivés, curieux et responsables. Elle prend également en compte les conditions nouvelles de rapport aux savoirs créés par les évolutions numériques.

Elle s'appuie sur une synergie entre la liberté d'action des acteurs et le projet collectif qu'ils conduisent.

Apprendre:

- 1/ Le lycée accompagne chaque jeune dans son parcours de formation, jusqu'au baccalauréat. Ce parcours s'inscrit dans une logique bac-3, bac + 3.
- 2/ Le lycée prend en compte la diversité des élèves, encourage et valorise la notion d'effort, de progrès et d'engagement en luttant contre les préjugés. Il prend en compte les élèves à besoins particuliers.
- 3/ Le lycée favorise les réflexions et les initiatives pédagogiques sur l'utilisation pertinente des ressources numériques. Il s'engage de façon volontariste dans des recherches universitaires qui observent les évolutions des pratiques et les apports réels des outils numériques dans les apprentissages.
- 4/ Le lycée forme les élèves aux compétences numériques de la 2^{nde} à la terminale et s'engage dans une logique de certification de ces compétences pour réduire la fracture numérique et permettre aux élèves de suivre au mieux des formations en distanciel.

- 5/ Le lycée encourage les élèves à travailler de façon collective et à apprendre ensemble, dans un esprit d'entraide et de coopération.
- 6/ Le lycée soutient les démarches de co-enseignement au service de l'aide personnalisée pour les élèves et valorise les échanges de pratiques entre enseignant.
- 7/ Le lycée propose des actions culturelles et à l'international pour favoriser l'ouverture sur le monde.
- 8/ Le lycée prend en compte le jeune dans sa globalité et notamment dans l'ensemble des compétences développées dans et hors la classe techniques, sociales et civiques.
- 9/ Le lycée s'inscrit dans son territoire en développant des actions de partenariats qui enrichissent la formation des élèves ou qui ouvrent l'équipement à la population ou aux acteurs locaux (entreprises, associations...).

Vivre ensemble:

- 1/ Le lycée veille à la sécurité des personnes et des biens et organise les procédures et les exercices qui y sont liés.
- 2/ Le lycée constitue des classes qui permettent de travailler dans un climat serein et studieux. Leur composition est équilibrée et prend en compte l'équilibre filles/garçons, les collèges d'origines et la diversité des niveaux scolaires.
- 3/ Le lycée organise des événements ponctuant sa vie collective afin de développer un sentiment d'appartenance propice aux collaborations (vœux, portes ouvertes, événements sportifs...) et favorisant la solidarité.
- 4/ Le lycée soutient les associations hébergées du lycée (AS, MDL), les actions du CVL et valorise les compétences sociales et civiques que les élèves y développent.
- 5/ Le projet éducatif de l'internat s'insère dans le projet du lycée en proposant aux internes un accompagnement scolaire individualisé.
- 6/ L'élaboration et l'application des règlements intérieurs du lycée concourent à la mise en œuvre du projet.
- 7/ Le lycée organise un plan annuel de formation de proximité pour les personnels afin de permettre le développement d'une culture commune et des innovations pédagogiques.
- 8/ Le lycée s'engage à mettre à disposition l'information dont chacun a besoin.
- 9/ Le lycée s'ouvre sur son territoire et notamment sur la commune de Carquefou et se situe comme un acteur de la vie locale.
- 8/ Le lycée, en cohérence avec son projet de construction, s'engage dans une politique globale de développement durable.

Mise en œuvre :

- Chacun en fonction de sa situation et de son statut met en œuvre les dispositions du projet.
- Les travaux des instances du lycée concourent à la réalisation du projet et permettent à tous les membres de la communauté éducatives de s'exprimer et de coopérer au projet d'établissement.
- Le lycée s'organise dans ses emplois du temps pour mettre un temps commun de travail pour les élèves et les personnels (plage blanche).

- Le lycée consacre prioritairement ses ressources à l'amélioration des conditions de vie et d'enseignement.
- Le rapport annuel de fonctionnement est consacré à la mise en œuvre et joue le rôle d'un bilan intermédiaire.
- Le présent projet s'applique sur 4 années scolaires. Le conseil d'administration peut en modifier les termes.

Programmes d'actions 2021/2023

Apprendre:

► Les mesures réglementaires, nos obligations

- Mettre en œuvre la réforme du lycée et les programmes nationaux.
- Prendre en compte les élèves à besoins particuliers, mise en œuvre et suivi des PAP et des PAI.
- Former les élèves au monde numérique, développer la certification PIX.

▶ Les actions innovantes :

- Intégrer les outils numériques au travail en classe et en particulier les smartphones.
- Encourager la diversité dans les parcours de formation en respectant le choix libre des spécialités par les élèves.
- Garantir l'accès au numérique pour tous en mettant à disposition des outils et en permettant aux élèves de rester travailler au lycée entre 7h45 et 18h30.
- Développer la maîtrise de l'outil e-lyco dans toutes ses fonctionnalités afin de mieux accompagner le travail des élèves et de faciliter les éventuelles périodes de distanciel.
- Utiliser les espaces du lycée pour mettre en œuvre des pédagogies actives et innovantes.
- Favoriser les organisations pédagogiques qui permettent la coopération entre les élèves en classe.
- Mettre en place un programme réfléchi et cohérent de sorties et voyages culturels sur tout le cycle de formation des élèves en développant en particulier des partenariats locaux (théâtre, service culturel de Carquefou...)
- Développer un projet international notamment à travers les programmes européens type Erasmus+. Obtenir la labellisation Euroscole.
- Accueillir des jeunes étrangers au lycée et accompagner les périodes de césures des lycéens.

Accompagner le parcours de réussite

▶ Les actions internes au lycée :

- Mettre en œuvre une évaluation juste et formative, des conseils de classe bienveillants.
- Elaborer des fiches méthodes par discipline afin de proposer des outils de réussite des élèves aux lycée de la seconde à la terminale.
- Créer des dispositifs d'aide méthodologique avec le service de vie scolaire en créant des AED référents de classe et en lien avec les professeurs principaux notamment en 2^{nde}.
- Elaborer des protocoles de devoirs communs, de fonctionnement des conseils de classes clairs et compréhensibles par les élèves et les parents.
- Organiser des rencontres régulières entre les parents et les enseignants
- Soutenir les actions des associations de parents d'élèves de Carquefou notamment autour de la parentalité et des CPS.
- Développer les CPS des élèves et les dispositifs de tutorat.
- Soutenir les ambassadeurs harcèlement et les projets qui permettent de développer un climat serein de travail.
- Développer les relations avec les Ecoles et formations de l'enseignement supérieur.

► Les actions d'ouverture, solidaires...

- Organiser le parcours avenir et l'accompagnement à l'orientation des jeunes en s'appuyant notamment sur un Forum des étudiants, un forum des Métiers, des visites d'entreprise en partenariat avec les associations de parents d'élèves
- Développer le site des « anciens d'HDO » pour mettre en lien les anciens élèves et ceux du cycle terminal autour des parcours et des poursuites d'études.
- Développer des actions qui favorisent la poursuite en études scientifiques des jeunes filles.
- S'inscrire dans des programmes de soutien aux élèves issus des familles "éloignées de l'école" pour soutenir leur ambition (programme BRIO)
- Créer le conseil collèges / lycée et définir des axes de travail en commun.
- Développer et soutenir des projets ambitieux avec l'enseignement supérieur type Maths en Jean, l'atelier numérique
- Favoriser la participation des élèves aux mardis de l'engagement pour compléter leur formation et développer des compétences multiples.

Vivre ensemble

► Les élèves :

- A partir du groupe des éco-délégués, développer les actions de protection de l'environnement et « prendre soin » du lycée pour préserver son lieu de vie et de travail.
- Aider à la structuration de l'association de la MDL et à l'animation du lieu de vie « MDL »
- Accompagner les actions du CVL et notamment les journées thématiques autour des sujets portés par le CESC.
- Elaborer un projet éducatif autour de l'internat.

▶ Enseignants et personnels administratifs

- Veiller à la sécurité du lycée, à l'intérieur et aux abords, faire vivre le règlement intérieur.
- Accueillir les nouveaux personnels
- Organiser des semaines "Ouvrons nos classes" pour favoriser des échanges entre enseignants du lycée mais aussi des collèges de secteur.
- Mettre en place des temps d'échanges inter catégoriels pour favoriser la cohésion de l'équipe des professionnels
- Labelliser le lycée E3D (développement durable)

► Enseignants, personnels administratifs, élèves et parents

- Accueillir les nouveaux élèves
- Développer les mardis de l'engagement et leur valorisation en veillant notamment à la participation des élèves boursiers ou issus de familles "modestes". Favoriser l'émergence de projets d'élèves.
- Faire vivre les instances et en particulier le CVL et le CESC qui permettent une action concrète des élèves, des parents et des partenaires au lycée.
- Ouvrir le lycée aux élèves et mettre à disposition des espaces en autonomie. Faire vivre le site « des anciens élèves ».
- Développer les actions autour du développement durable.

Communiquer:

Encourager l'usage d'e-lyco par tous (élèves, parents, enseignants...).

Enrichir le site du lycée.

Valoriser les projets par l'organisation de moments conviviaux.

Organiser des réunions d'information pour les parents afin d'expliquer les transformations du lycée et les démarches d'orientation.